

Aéroport/aérodrome de Sion-Valais

Les Verts valaisans accueille avec une satisfaction réservée l'intérêt soudain des Jeunesses radicales à l'aéroport de Sion, mais ne partagent pas leur proposition. Si la question du statut juridique de l'aéroport civil mérite d'être posée, elle n'est de loin pas la seule. Qu'en est-il de la viabilité d'un aéroport civil qui ne décolle pas financièrement alors que, pour la seule ville de Sion, il y a eu près de 30 millions d'investissements pendant ces 20 dernières années (l'autre 50% du déficit d'exploitation est à la charge de l'Etat)? Est-ce bien raisonnable de miser sur des vols charters à Sion alors que le grand patron d'EasyJet en personne affirme que les compagnies low cost sont destinées à mourir à cause de la structure des prix dans ce type de compagnie et de la hausse programmée du prix du pétrole ? Qu'en est-il de la cohabitation et de la collaboration voulues par nos autorités fédérales entre l'aéroport civil et de l'aérodrome militaire ?

Une étude plutôt qu'une solution courte sur patte

Par l'intervention de Marylène Volpi Fournier, les Verts valaisans (groupe PS/AdG) ont déposé en mars 2006 un postulat demandant au Département de l'économie de se pencher sur la question de l'aéroport/aérodrome de Sion. Le problème est très complexe. Les questions posées tournent autour de :

- la viabilité de l'aéroport/aérodrome de Sion dans le contexte des décisions que l'armée suisse prendra et dans le contexte de l'initiative Franz Weber contre les FA-18
- le bilan économique de l'aéroport civil qui peine à trouver des compagnies faisant atterrir leurs avions à Sion
- le statut juridique de l'aéroport qui serait certainement à changer si on démontre la viabilité économique, l'indépendance face à l'armée et l'importance touristique de l'aéroport de Sion
- les solutions à chercher relatives à la perte de valeur immobilière du bâti et des terrains du Valais central
- les solutions à chercher pour la qualité de vie (air et bruit) des riverains sédunois et des habitants du Valais central

En attendant la réponse du Département de l'économie et du territoire

Les Verts valaisans se réjouissent de la réponse que le DET va donner au Parlement valaisan en septembre prochain.

Les questions que le postulat de Marylène Volpi Fournier contient dépassent largement la seule question du statut juridique de l'aéroport. Toutefois, étant sûrs que les Jeunesses radicales-libérales ne voulaient pas faire un simple coup médiatique en s'intéressant à l'aéroport et en proposant une solution simple à un problème complexe, les Verts valaisans se réjouissent déjà de l'appui assuré que le groupe radical-libéral donnera au postulat qui sera traité au Grand Conseil valaisan.

Jean-Pascal Fournier
Vice-Président des Verts valaisans